



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	Tournoi Départemental Jeunes du Petit Meylanais	
N° de dossier Poona :	2601353	
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité Départemental 38	
Lieu de la compétition :	Gymnase du Lycée du Grésivaudan, 1 Avenue du Taillefer, 38240 Meylan	

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Circuit jeunes		
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Non		

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
Le niveau géographique de la compétition est :				Régional / Ligue	
2) La compétition se déroule du :				26/09	2026
3) Dans :				7	terrains

1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	terrains		
Salle 2 =	terrains		
Salle 3 =	terrains		
Salle 4 =	terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
-------------------------------	--------

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Gaëtan GUERY
--	--------------

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Quentin ZOPPIS
-----------------------------------	----------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	R4
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non	S Intergenres oui	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
--	-----	---------------

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe
---	---------------------------------

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
---------------------------	------------------------------	--	--

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	26/08	2026	à	9:00	heure (hh:mm)
---	-------	------	---	------	---------------

La date limite de réception des inscriptions est fixée au	18/09	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
---	-------	------	---	-------	---------------

Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :

sur badnet :

par voie postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

Banque 10278 - Guichet 08933 - N° compte 00021069901 Clé 83

IBAN (International Bank Account Number) FR76 1027 8089 3300 0210 6990 183

Domiciliation CCM MEYLAN ILE VERTE - BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	17/09	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	19/09	2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Les remplacements sont autorisés à condition que les remplaçants soient dûment licenciés à la FFBad. En cas de forfait après la date du tirage au sort, les remplacements s'effectueront conformément aux dispositions de l'article 3.2.5 du RGC.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Par la table de marque

32) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

comme indiqué ci-dessous :

Des câbles fins étant présents au-dessus de 2 terrains, les volants touchant les filins seront annoncés « let » tout le temps, au service comme en jeu.

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tableaux :

Afin d'obtenir les poules les plus homogènes possibles, les tableaux seront établis en fonction du CPPH et de la catégorie d'âge des joueurs (double surclassement maximum pour toutes les catégories sauf Minibad et Poussin).

Les joueurs Minibads et Poussins pourront être surclassés d'une seule catégorie.

Si le nombre de joueurs dans certaines catégories d'âge se révèle insuffisant, les organisateurs se réservent la possibilité de créer des tableaux de simple unisexe pour les plus petites catégories (Minibad/poussins).

Coaching :

Le conseil aux joueurs est seulement autorisé aux pauses à 8 et aux fins de sets.

La catégorie minibad sera gérée dans un tableau distinct (hors Badnet) et non homologuée. Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 15 points.

Plateau sportif :

Au vu de la structuration de la salle, les accompagnants pourront être sur le plateau sportif du moment qu'ils ne gênent pas le bon déroulement de la compétition, cet aspect sera laissé à l'appréciation du juge-arbitre de la compétition. Tous les participants mineurs doivent être accompagné d'au moins un responsable légal. Le représentant légal doit remplir et signer la feuille de responsabilité se situant à la table de marque.

Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au/à la juge-arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti dopage inopiné.

